



SYNDICAT NATIONAL DES POLICIERS MUNICIPAUX



COMMUNIQUE SNPM.

LA POLICE DE LA SECURITE DU QUOTIDIEN.

De quoi s'agit-il ? Une nouvelle doctrine d'emploi ? Une nouvelle police de proximité bis ? Une évolution des missions de police ? Un rôle important à jouer pour la police municipale ?

Que de questions ! Car depuis le lancement de ce projet en Août 2017, diverses interventions publiques, et de nombreuses déclarations dans les divers médias, font que cela ressemble plus à un effet d'annonce qu'à un projet sécuritaire nécessaire et sérieux.

Que sait-on véritablement sur cette nouvelle façon d'utiliser les forces de police ? Peut être une police plus proche des citoyens ? Une nouvelle manière d'aborder les problèmes de sécurité de notre pays ? On entend parler de création de réservistes de la police nationale à l'identique de ceux de la gendarmerie nationale, d'une implication des polices municipales, de villes pilotes. Bref, tout est dit, mais pourtant cela ne contribue pas à expliquer clairement le rôle et les moyens de la PSQ.

Il ressort de ces propositions, un manque de précision, d'information, de clarification. On parle de concertation entre les forces de sécurité, de dialogues avec les différents syndicats de la police nationale et de la police municipale. Mais à part un questionnaire envoyé aux policiers nationaux, absolument rien n'est parvenu aux polices municipales.

Le SNPM reste dubitatif devant ce battage médiatique. Cette nouvelle police de la sécurité du quotidien devrait voir le jour en janvier 2018, or à ce jour, nous constatons avec regret, qu'aucun rendez-vous n'est pris avec notre syndicat, et de fait avec la police municipale.

De notre côté, nous sommes prêts à apporter notre concours et notre expertise. Nous espérons que la police municipale trouvera une place importante dans ce dispositif car elle est la seule véritable police de proximité de notre pays.

Mais pour le SNPM, la place de la police municipale dans ce concept devra aller de pair avec une avancée conséquente de notre volet social ainsi que de l'armement obligatoire pour tous les policiers municipaux.

Le SNPM reste vigilant et espère une future participation à ce projet, et il ne manquera pas de s'inscrire dans la défense de notre profession.

Nous continuerons à faire connaître à nos collègues les avancées de la PSQ.

Le Président du SNPM.

Yves Bergerat.

SNPM

Courriel : secretariat@syndicat-snpm.fr

Site : www.syndicat-snpm.fr